

Comme le prêtre, l'homme de lettres est consacré; et si le ministère des âmes exige un culte de soi-même, le ministère de la pensée, quand on est digne de lui, exige aussi des austérités. — Lacordaire (1802-1861.)

LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

ABONNEMENT:	
Un an	\$1.00
Six mois	.60
ETATS-UNIS:	
Un an	\$1.50
Six mois	\$1.00

VOL. XVII. — No 10.

Imprimé à SAINT-JUSTIN, VENDREDI LE 9 FEVRIER 1945.

Camille Duguay, fondateur.

L'ESPRIT DE PENITENCE

Réflexions pour le temps du carême

Le temps du carême nous rappelle la grande loi de la pénitence.

Cette loi, nul ne peut s'y soustraire. Depuis le premier homme, prévaricateur, une sentence pèse sur chacun de ses descendants: "faites pénitence, ou vous périrez tous!"

Parole dure à entendre, mais juste comme Celui qui l'a prononcée.

L'idée de pénitence nous répugne. N'implique-t-elle pas la nécessité de la souffrance, sous une forme ou sous une autre? Et nous n'avions pas été créés pour souffrir. Le mal en s'insurgeant sur la terre, y a apporté avec lui tout un cortège de peines, de calamités. L'effroyable guerre qui bouleverse, de nos jours, toute l'humanité, est l'un des châtiments voulus par le ciel pour expier les crimes des hommes. Certes, tous les malheureux qui gémissent ou meurent dans cet horrible conflit ne sont peut-être pas les plus coupables. Un très grand nombre d'innocents même succombent sous les bombes, les balles, dans les ondes, par les privations et les misères de toutes sortes. Ce sont des victimes exploitables. Il faut que la justice de Dieu soit satisfaite, afin que sa miséricorde s'épanouisse.

Toute offense demande expiation. Or, qui de nous peut se vanter de n'avoir jamais failli à ses devoirs? Donc, tous nous devons expier. Le carême a été institué par l'Eglise pour nous rappeler cette pensée salutaire.

Tous ne peuvent pas jeûner, sans doute. Cependant chacun peut avoir l'esprit de pénitence.

L'esprit de pénitence consiste dans le renoncement intérieur.

Détacher son âme des biens périssables; accepter, sans répliquer, un reproche, une observation malveillante, blessante même; mettre un frein à sa langue, se privant de lancer un mot spirituel, d'attirer l'admiration; renoncer à une distraction permise, etc; voilà autant d'occasions de pratiquer l'esprit de pénitence; vertu sans laquelle nul ne pourra atteindre à la vie bienheureuse.

Le carême est le temps tout indiqué pour nous permettre d'acquiescer des habitudes plus chrétiennes.

De nos jours, un grand nombre de personnes ne peuvent jeûner, l'aumône est une compensation, sans doute. Cependant, c'est l'affaire d'un instant; et pour plusieurs, ce n'est pas une grosse pénitence. Puisque le péché a sa véritable source dans l'âme, il est juste que ce soit l'âme qui expie. Par des sacrifices imposés par sa propre volonté, on est certain de purifier les erreurs commises par cette même faculté.

L'esprit de pénitence est une vertu à acquiescer. Elle pourra devenir une habitude, pour notre bonheur terrestre même.

En effet, le vie n'est-elle pas remplie de peines, d'amertumes, de déceptions, d'humiliations de tous genres? Ne souffrons-nous pas des reniements, des trahisons de l'amitié de l'abandon de nos proches, de l'indifférence et de l'oubli? Nos projets sont si souvent contrariés, nos entreprises sans succès; nos joies altérées, nos bien parfois compromis. Au lieu de maugréer contre les événements, de condamner nos semblables, de crier à l'injustice, pourquoi ne pas accepter tout cela en esprit de pénitence? Ce serait le meilleur moyen d'avoir la paix du cœur, tout en se conformant à la grande loi de la pénitence.

Madame Lemaire-Duguay

"Absents sans permissions"

Après avoir caché le fait durant un certain temps la censure a levé un coin du voile.

On a ainsi appris que des militaires, au nombre de près de sept mille ne s'étaient pas rapportés à leurs casernes après leur congé.

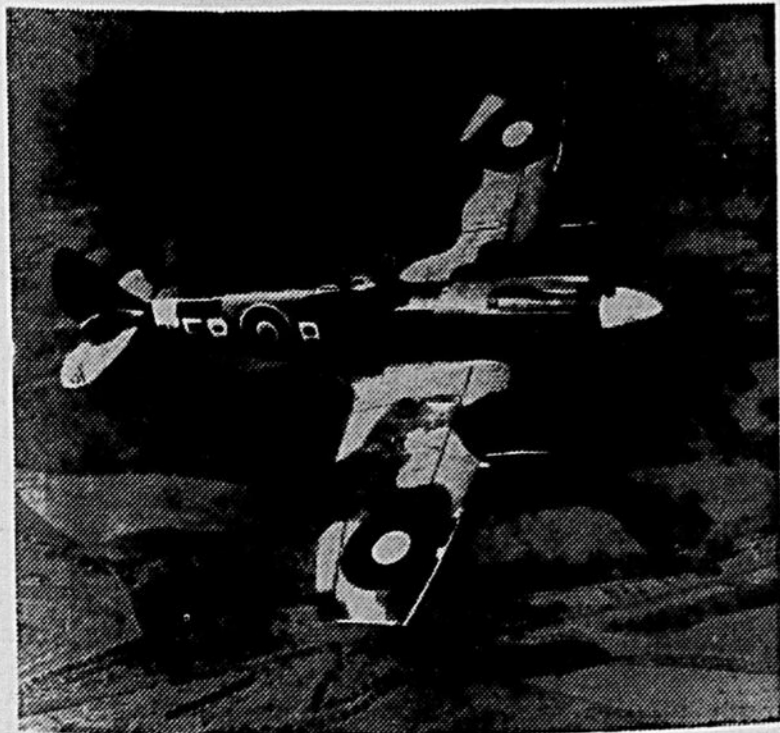
On nous a même rapporté que dans certaine ville de l'Ontario une centaine de soldats avaient quitté leurs camps sans plus de cérémonies.

Parmi ces soldats "absents sans permission" la très grande majorité vient des provinces anglaises.

Les braves entre les braves qui sont toujours prêts à critiquer la province de Québec en sont restés estomacés.

Comment, il y a des gens, même dans les provinces anglaises qui ne tiennent pas à se battre hors de leur pays! Quel scandale!

LE DERNIER MODELE DE SPITFIRE



Le dernier modèle de Spitfire (modèle XII) est muni d'un moteur Rolls Royce Griffon. Les ailes sont décrochées de manière à faciliter le tir. Noter aussi la forme nouvelle de l'avant, abritant le moteur Griffon.

NOUVEAU MAIRE



M. Maurice Ducharme qui a été élu maire de Victoriaville par une majorité sans précédent dans les annales de notre conseil de ville.

Maurice Ducharme, Maire de Victoriaville

Maurice Ducharme est, depuis le 1er février, le nouveau maire de Victoriaville. Il remplace à ce poste le docteur Félix Champagne, M.V. M. Ducharme avait comme adversaire M. René Cloutier, industriel.

L'addition des votes par le président de l'élection a donné 1188 votes à M. Ducharme contre 556 à M. Cloutier, soit une majorité de 632 voix à M. Ducharme.

M. Ducharme a obtenu des majorités dans tous les polls. C'est la première fois, dans les annales de Victoriaville, qu'un maire est élu avec une aussi imposante majorité.

M. Ducharme est né le 30 juillet 1902. Il fit ses études au Collège des Frères du Sacré-Coeur, à Victoriaville. Une fois ses études terminées, il partit pour les Etats-Unis, où il séjourna pendant trois ans.

M. Ducharme a occupé plusieurs postes importants dans nos organisations locales. Il fut Grand Chevalier du Conseil 1254 des Chevaliers de Colomb. Il est encore aujourd'hui député de district dans ce même ordre. Il fut aussi, pendant plusieurs années, trésorier de la Chambre de Commerce de Victoriaville. Il occupa le poste de Président de l'Association des Anciens élèves du Collège du Sacré-Coeur.

Il eût l'honneur, en 1939, d'être invité à porter la parole aux Semaines Sociales du Canada, qui tenaient leurs assises annuelles dans la ville de Nicolet.

Notre journal souhaite au nouveau maire M. Ducharme le meilleur succès.

Nouveaux échevins

Trois échevins démissionnaires sont sortis du conseil de ville: ce sont MM. Léopold Bérubé, J. Houle et Thomas Grégoire. Ont été élus, par acclamation, à leur place, MM. Lucien Corriveau, Yvon Jutras et Roland Plourde.

M. Lucien Corriveau, arrivé à Victoriaville depuis une dizaine d'années, est propriétaire d'un magasin de chaussures considérable. Son commerce est florissant, et tout laisse prévoir que son entrée au conseil de ville est une acquisition appréciable pour les citoyens de la ville.

M. Roland Plourde, qui dirige un important garage d'automobiles, ayant commencé bien modestement dans ce genre de commerce, a su, malgré bien des difficultés, en faire un véritable succès. Son établissement est l'un des plus prospères de la ville et de la région. C'est un homme d'affaires affable et courageux, et nous ne doutons pas qu'il saura prendre à cœur les intérêts de la ville.

A ces nouveaux échevins, nous souhaitons la récompense qu'ils méritent pour la tâche qu'ils veulent bien s'imposer, dans un esprit civique, mais tâche qui demande beaucoup de dévouement.

Edouard Lacroix quitterait le provincial

La "Gazette", de Montréal publie une nouvelle de son correspondant spécial à Québec à l'effet que M. Edouard Lacroix, député de Beauce à l'Assemblée législative, ne prendra pas part à la session provinciale et qu'il démissionnera pour se présenter aux élections fédérales.

La "Gazette" dit que M. Lacroix est malade depuis quelque temps et qu'il est actuellement à Rochester, à l'hôpital des Mayo.

"Jusqu'au 8 août dernier, la carrière politique de M. Lacroix s'était déroulée dans le champ fédéral", dit le journal anglais de la métropole. Il a représenté le comté de Beauce sans interruption depuis 1925 à 1944 alors qu'il entra dans la politique provinciale, sous l'égide du Bloc Populaire, s'attendant évidemment à plus de succès pour ce nouveau mouvement politique; depuis la guerre, M. Lacroix était mécontent de la politique de guerre du premier ministre King et il a trouvé dans l'élection provinciale une occasion de le dire hautement. Maintenant que le gouvernement fédéral a décidé d'user de ses pouvoirs pour conscrire les Canadiens pour outre-mer, M. Lacroix croit qu'il pourrait mieux servir ses compatriotes en retournant à Ottawa".

La "Gazette" ajoute que bien que M. Lacroix n'ait pas obtenu le succès qu'il attendait dans l'élection provinciale, il est certain de se faire réélire dans son comté de Beauce. Il est certain que le groupe des Indépendants ne lui susciterait pas d'adversaire.

DECES DE FRERE MAINAUD-CYRILLE

Au Mont-de-La-Salle, Laval-des-Rapides, le 5 février, est décédé le frère Mainaud-Cyrille, né Cyrille Bernatchez, des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il était âgé de 76 ans.

Ce religieux était originaire de St-Thomas de Montmagny et était entré dans la congrégation des Frères en 1904.

Il enseigna successivement dans les maisons suivantes: Arthabaska, 1906; Nicolet, 1909; Hull, St-Rédempteur, 1911; Westmount, 1916; Hull, Notre-Dame, 1926; Longueuil, 1927; Mont-St-Louis, 1928; Varennes, 1929; St-Jérôme, 1932; La-Cligne, 1934; Maisonneuve, 1936; St-Jean Baptiste de La Salle, Montréal, 1938.

Il prit rang définitivement à l'Infirmier provinciale, en 1940. Son service a eu lieu au Mont-de-La-Salle, mercredi, à 8 h. 30.

JOURNAL QUEBECOIS CONDAMNE POUR AVOIR DE-SOBEI A LA CENSURE

OTTAWA, 5. (C.P.) — On a rendu public aujourd'hui un jugement imposant \$50 d'amende et \$3.40 de frais au journal québécois "Le Soleil", pour infraction aux règlements de la censure.

L'amende a été imposée le 25 janvier par le juge Achille Pettigrew, à la Cour de Sessions de Québec.

Il s'agissait d'un article publié par ce journal, le 11 décembre, au sujet du navire "Cornwallis".

Le juge a déclaré que la publication de l'article, était "contraire aux règlements de la Censure et de nature à donner des renseignements utiles à l'ennemi et aussi de nuire à la poursuite de la guerre, violant par conséquent les dispositions de l'article 16 des règlements de la Défense du Canada."

L'ABBE R. CROCHETIERE

Voici le récit de la bataille de la Somme et de la mort de l'abbé Rosaire Crochetière, tel que mon père nous l'a raconté souvent.

J'ai connu l'abbé Crochetière en Angleterre à Branshot en 1917, et de là je l'ai suivi dans les tranchées à l'attaque de Passchendaele. Toujours avant chaque départ, il nous demandait si nous avions médailles et chapelets, nous recommandant de ne pas oublier la Très Sainte Vierge au moment du danger. Il avait toujours un bon mot d'encouragement et son exemple nous entraînait.

En 1918, quand nous reçûmes l'ordre d'attaquer à la Somme, il pleuvait à torrents l'on marchait de nuit pour se reposer le jour. Arrivés à destination, tout près de la Somme, nous marchions dans l'eau et la boue et les soldats tombaient harassés de fatigue. Le Père Crochetière nous criait: courage! et se tenait près de nous pour nous consoler. A la fin de la journée, nous étions avec les ennemis nous battant corps à corps, le bombardement dura toute la nuit.

Quand le jour pointa, l'on sortit les nombreux blessés pour les mettre dans une hutte. Ce transport dura toute la journée, après quoi l'ordre fut donné aux soldats de laisser les blessés dans la hutte et de se mettre à couvert, car l'ennemi approchait toujours et le danger devenait imminent. Mais l'abbé lui, ne voulut pas sortir de la hutte, disant qu'il ne laisserait pas un de ses hommes, qu'il en prendrait soin jusqu'au dernier, qu'il mourrait s'il le fallait, parce que tout soldat non blessé devait rester à son poste. En un instant le barrage fut ouvert et un éclat d'obus vint ombrer sur la hutte. L'on se dit aussitôt: le Père Crochetière est touché et les blessés sont finis! Alors on se traîna jusqu'à lui et on le trouva le corps ouvert en une horrible plaie, tenant son crucifix à la main (crucifix que je regrette tant de ne pas avoir gardé, car il nous était défendu de prendre quoi que ce soit sur les soldats morts) et semblant murmurer une dernière prière, penché sur le corps d'un mourant nommé Girouard ou Grouard. Tous les autres blessés étaient morts aussi.

On se retira alors pour attendre la nuit afin de sortir les morts à la faveur des ténèbres, les envelopper

POUR NOS COLLEGES CLASSIQUES: —

L'Eternel Contemporain

ULYSSE ET LE CYCLOPE (ODYS., ch. 9., vv. 353 ss.)

Je disais; mais prenant mon auge, le Cyclope la vida; quelle joie! quelle joie formidable! à boire ce doux vin!... il en voulut avoir une seconde fois.

Ces lignes sont la réponse, la double réponse du Cyclope au discours d'Ulysse. Le Cyclope boit: la première réponse passée en acte. Le Cyclope promet un présent heureux à Ulysse, lequel, au fond, s'en fiche bien. Le monstre a prêté l'oreille au long discours d'Ulysse: 6 vers (vv. 347-353). On s'étonnera peut-être de la patience du Cyclope en pareille circonstance. N'aurait-il pas pu sauter sur Ulysse, lui arracher la coupe de la main et se servir lui-même? N'oublions pas que le monstre hésite, tout le temps de l'éloquent plaidoyer d'Ulysse, et, encore après: car Homère trouve la place pour glisser deux mots (v. 353), avant que boive Polyphème. Ce dernier connaît les conséquences du vin. Ce n'est pas Noé novice. Car l'île des Cyclopes produit de riches grappes de raisin (v. III, 358). Il n'ignore pas non plus qu'il a à faire avec des Grecs. Si le "Timeo Danaos et dona ferentes" de Virgile n'était pas encore frappé et livré à la postérité, la ruse du Grec ne surprenait plus personne. On s'en faisait et on se tenait sur ses gardes. Quoi que bien bête, le Cyclope ne voudrait pas tomber dans le piège. Et puis, ce "venimeux" d'Ulysse n'aurait-il pas pu jeter du poison en son vin? Mais la touffeur ensorcelante qui se dégage de la coupe de vin! (boisson qu'Ulysse avait reçue en cadeau de Marion, roi d'Ismaros; vin pourpré et délicieux dont on devait baptiser chaque coupe d'une vingtaine partie d'eau, tellement il était fort; vin dont le parfum agréable et divin vous forçait à le boire) (ch. IX, vv. 210 ss.); mais la conviction spontanée, simple d'Ulysse: ah! le pauvre Cyclope! Comment pouvait-il résister plus longtemps? Sans plus écouter la voix de l'expérience et du bon sens il tend sa grosse patte: décision soudaine: la forme abrégée de l'aoriste indicatif: (v. 353), il fait le geste rapidement, il vide la coupe d'un trait. Tous les mètres, dactyliques (une longue, deux brèves): ça marche. Le Cyclope change de figure. Tout à l'heure, songeur, en proie à de vives inquiétudes; après son petit coup; rayonnant, réjoui. Une joie inconnue jusqu'alors, diablement grande (v. 353). A sa manière la prosodie trahit la satisfaction intérieure du tube digestif qu'on vient d'arroser. Le vers devient spondaïque (des longues) dans la première partie de l'hexamètre 353 qui se lit comme suit: dactyle, deux spondées. Le Cyclope goûte à ce vin délicieux, il s'en lèche les lèvres, il fouille de sa langue le gouffre de sa bouche à la râle d'une goutte de vin ou l'autre oubliée dans quelques coins, quand soudain, las de ce travail si peu rémunérateur, il songe qu'Ulysse pourrait lui servir une autre "traite". De nouveau, le retour du mètre dactylique; et d'une trochée finale au lieu d'un spondaïque: Polyphème en désire avec fièvre. Ulysse se fait l'interprète de ce désir en disant que le monstre en veut une seconde fois encore (v. 354), l'adverbe encore équivalent à un superlatif. Revenant sur nos pas, au v. 353, pour noter une fois de plus l'éternel mouvement du récit homérique. L'abbé nous parle de la joie du Cyclope, de cette joie qui promène son flambeau sur le visage du monstre. On devait nous l'apprendre: Ulysse ne cherche-t-il pas en dernière analyse l'enivrement du Cyclope? Mais nous l'apprenons à la bonne place? Comme de coutume, Homère ne met jamais sa machine au garage. Voyons. Les traits du Cyclope transsudent la pleine satisfaction pendant qu'il vide la coupe. Quoi de plus naturel? et quoi de plus attendu à cette minute? Ulysse a les deux yeux braqués sur la physionomie de l'anthropophage. Puis- donc que celui-ci aime le vin, qu'on vient de lui présenter, il ne fait de doute à personne qu'il en redemandera encore: son ventre n'a-t-il pas voix au chapitre? et quelle voix! Ulysse est fixé. Tout lui sourira désormais: c'est écrit sur le visage du Cyclope livrogne. Celui-ci s'est constitué la victime d'Ulysse dès qu'il a porté à ses lèvres la coupe de vin. A l'origine de tous les drames, c'est le vin, presque toujours, qui perd les santes les plus robustes, morales ou physiques. Que de Cyclopes à courte-vue, de nos jours encore, séduits par la langue mousongère des brasseries millionnaires.

Joseph LALIBERTE, c. ss. r.

560 boul. Crémazie (10), Montréal.

dans nos couvertures et les transporter à la ligne de support. J'ai le bonheur de posséder un chapelet, cher et pieux souvenir de ce héros martyr que j'ai tant aimé et dont j'ai tant aimé et dont j'ai eu l'occasion d'admirer le courage. J'aurais le plus grand désir que ce brave automne fût plus connu".

Mon papa souffre encore d'une blessure de la grande guerre. Papa, maman, mon frère et moi, nous avons communié le jour anniversaire de la mort de M. l'abbé Crochetière.

LEO DURAND,
Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg

NOUVELLES DE LA CPC

Coupons de beurre

Depuis le premier janvier, les coupons de beurre deviennent valables un par un. Les dates de validité sont le deuxième, troisième et quatrième jeudis de janvier, février et mars et le premier, deuxième et troisième jeudis d'avril. Les coupons demeureront valables jusqu'à avis contraire.

Règlements concernant les rations

Quatre nouvelles ordonnances relatives au beurre, au sucre et aux conserves, ainsi que des règlements généraux permettent de nouvelles vérifications des documents sur les rations et l'écoulement des coupons. Toute personne qui a entre les mains des feuilles gommées pour coupons doit les enregistrer. Ceci permettra de découvrir et d'identifier toutes feuilles non proprement utilisées.

Lait évaporé

A partir du premier février 1945, le lait évaporé ne sera plus rationné dans les quatre provinces de l'Ouest. On demande aux détaillants

de réserver les quantités nécessaires aux consommateurs à priorité avant d'en fournir aux autres.

Prix des pommes de terre

A cause d'un approvisionnement réduit de pommes de terre dans le Manitoba et le nord-ouest de l'Ontario, on a rajusté les prix des pommes de terre récoltées dans les provinces Maritimes et vendues dans les districts mentionnés. La Commission paiera des subsides pour le transport. Les prix maximums antérieurs pour les pommes de terre de choix "netted jem" s'appliquent maintenant à toutes les variétés de l'île du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick. Les prix antérieurement en vigueur pour les autres variétés s'appliquent maintenant à toutes les pommes de terre de n'importe quelle variété, cultivées dans ces provinces.

Prix des oranges

Les Etats-Unis ayant établi un prix de plafonnement défini sur les oranges, le paiement de subsides sur les oranges canadiennes a été discontinué. Ni les approvisionnements, ni la qualité des oranges vendues au Canada n'en seront affectés, quoiqu'une augmentation de trois à quatre sous par douzaine dans les prix de détail au Canada puisse résulter de cette nouvelle ligne de conduite. A partir du premier janvier, les prix au Canada seront basés sur les prix de plafonnement de l'Office des prix américains des Etats-Unis, plus une majoration contrôlée dont les détails sont contenus dans la nouvelle ordonnance.

La section des infirmières féminines du Corps de la Croix-Rouge demande instantment des infirmières bénévoles pour ses services dans les hôpitaux et les cliniques de don-neurs de sang.

FUNERAILLES DE M. JOHN MERCURE

Mercure, le 31 janvier dernier, avaient lieu en la cathédrale de Nicolet, à 9.30 a.m. au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. John Mercure, de cette ville, décédé à l'âge de 75 ans. Il était l'époux de feu Clara Morrissette.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé W. Messier, curé de la cathédrale. Le service fut chanté par M. l'abbé R. Mercure, curé de St-Louis de Blandford, fils du défunt. Il était accompagné de MM. les abbés E. Pallé, aumônier de l'Hôtel-Dieu, comme diacre et M. H. Courchesne, vicaire à la cathédrale, comme sous-diacre.

L'absoute fut présidée par Son Exc. Mgr A. Lafortune, évêque de Nicolet, accompagné de M. l'abbé W. Messier, curé de la cathédrale comme prêtre assistant et de M. le chanoine R. Charland, supérieur du Séminaire et M. l'abbé Geo. Roberge, procureur de l'évêché, comme diacre et sous diacre d'honneur.

On remarquait au sanctuaire: Son Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, Mgr Ant. Camirand, P.D., Mgr F.-A. St-Germain, P.D., MM. les chanoines R. Charland, supérieur du Séminaire, E. Lauzières, chancelier de l'évêché, Chs-Ed. St-Germain, aumônier des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, Jos. Bourgeois, vice-supérieur du séminaire, MM. les abbés Art. Girard, principal de l'École Normale, A. Parenteau, directeur du séminaire, W. Messier, curé de la cathédrale, Geo.-Et. Roberge, procureur de l'évêché, Eip. Houde, directeur de l'École d'Agriculture, Jos. Bergeron, Geo. Côté, Roméo Gagnon, Geo. Dubuc, René Beauchemin, professeurs au séminaire, Ph. Poulet, ass. aumônier des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, Geo. Auger, secrétaire de l'évêché, les Rév. Frères Emilien, directeur et Dominique, de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Dans la nef on remarquait: les Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge et leurs élèves de l'École Normale, les Rév. SS. Grises, les Rév. SS. du Précieux Sang, les Rév. SS. de la Ste-Famille.

La chorale était sous la direction de M. l'abbé J.-Bpte Mathieu, maître de chapelle, et l'orgue était touché par M. Ed. Châtillon, organiste de la cathédrale.

LE FESTIVAL DES 10 ET 11 FEVRIER COURANT SERA SENSATIONNEL

Le festival annuel organisé par l'Amicale des Anciens Elèves de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville, pour samedi et dimanche, les 10 et 11 février promet des surprises sensationnelles.

On prévoit que la grande course de l'Académie Commerciale sera bondée car les attractions du samedi après-midi et du samedi soir ainsi que celles de dimanche soir auront lieu sur la patinoire de l'Académie; la course en skis de dimanche après-midi aura lieu sur la rivière Nicolet, en face de l'Académie.

Les fêtes débuteront samedi après-midi à 1.30 h par une joute de goret entre D.L.S. des Trois-Rivières et A.C. de Nicolet. Après la partie de goret, il y aura courses de toutes sortes par les petits élèves. A 7.30 hrs du soir: joute de goret, courses, jeux par les élèves et les Anciens.

Dimanche après-midi, à 1.30 h: courses de skis sur la rivière Nicolet par les enfants, demoiselles et jeunes gens; Sauts en skis sur les bords de la rivière en face de l'Académie.

Dimanche soir, à 7.30 h, soirée des vieux; joute de goret, courses, jeux et patinage de fantaisie, etc. Cloture du festival.

Ce programme contient des surprises: sauts périlleux, boîte magique, couronnement de la fameuse Reine des sports, etc.

Toute la population de Nicolet et des paroisses environnantes est invitée à prendre part à ce grand

A L'ECOLE NORMALE DE NICOLET

Notre institution accueillait, le 18 janvier, Dom Gustave Bergeron, maître de chœur au monastère de St-Benoît du Lac.

A l'issue des classes de l'après-midi, en guise de délassement intellectuel, il donna une causerie d'une heure et demie sur le chant religieux, bien qu'il se soit défendu d'en parler.

Présenté et remercié par le Principal de l'école normale, comme un maître en musique grégorienne, le révérend Père débuta en disant qu'il n'était qu'un étudiant et que c'était à ce titre qu'il se risquait de parler.

Mais notre conférencier avait préféré annoncer moins pour donner davantage, et ce furent successivement le littérateur, le philosophe, le théologien et le musicien que nous avons pris plaisir à entendre, car les normaliennes de Nicolet sont de grandes amantes de la vraie musique religieuse et profane.

S'inspirant des trois degrés de vie sensitive, intellectuelle et surnaturelle, le R.P. expliqua brillamment ce qu'étaient la musique sensuelle ou celle des sens, la musique rationnelle ou celle de l'esprit et la musique religieuse et transformatrice ou celle de l'âme surnaturalisée par la vraie prière.

Il termina par des applications pratiques en chant grégorien en faisant exécuter, par la chorale des normaliennes diverses pièces religieuses.

Avant de prendre congé de son auditoire, Dom Bergeron remercia et félicita chaleureusement nos grandes filles pour le beau et solide travail qu'elles réalisaient en cette maison. "C'est vrai, dit-il, qu'elles apprennent à chanter sous la direction d'une maîtresse — Soeur Georges-Antoine — aussi compétente qu'expérimentée et dont la réputation s'étend, depuis quelques années, bien au delà de votre diocèse."

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

Notre distingué visiteur voulut bien accepter de souper avec nous à l'école normale, puis nous quitta pour la maison mère de l'Assomption, où un autre large et familier accueil lui était réservé.

LES RETRAITES FERMEES A LA VILLA DU ROSAIRE DANS LE COURS DU MOIS DE FEVRIER

Du 3 au 5 février, Hommes et jeunes gens; du 6 au 9, Jeunes filles; du 10 au 12, Hommes et jeunes gens; du 13 au 16, Hommes et jeunes gens; du 17 au 19, Filles d'Isabelle; du 20 au 23, Hommes et jeunes gens; du 24 au 26, Hommes et jeunes gens; du 27 au 2 mars, Dames.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

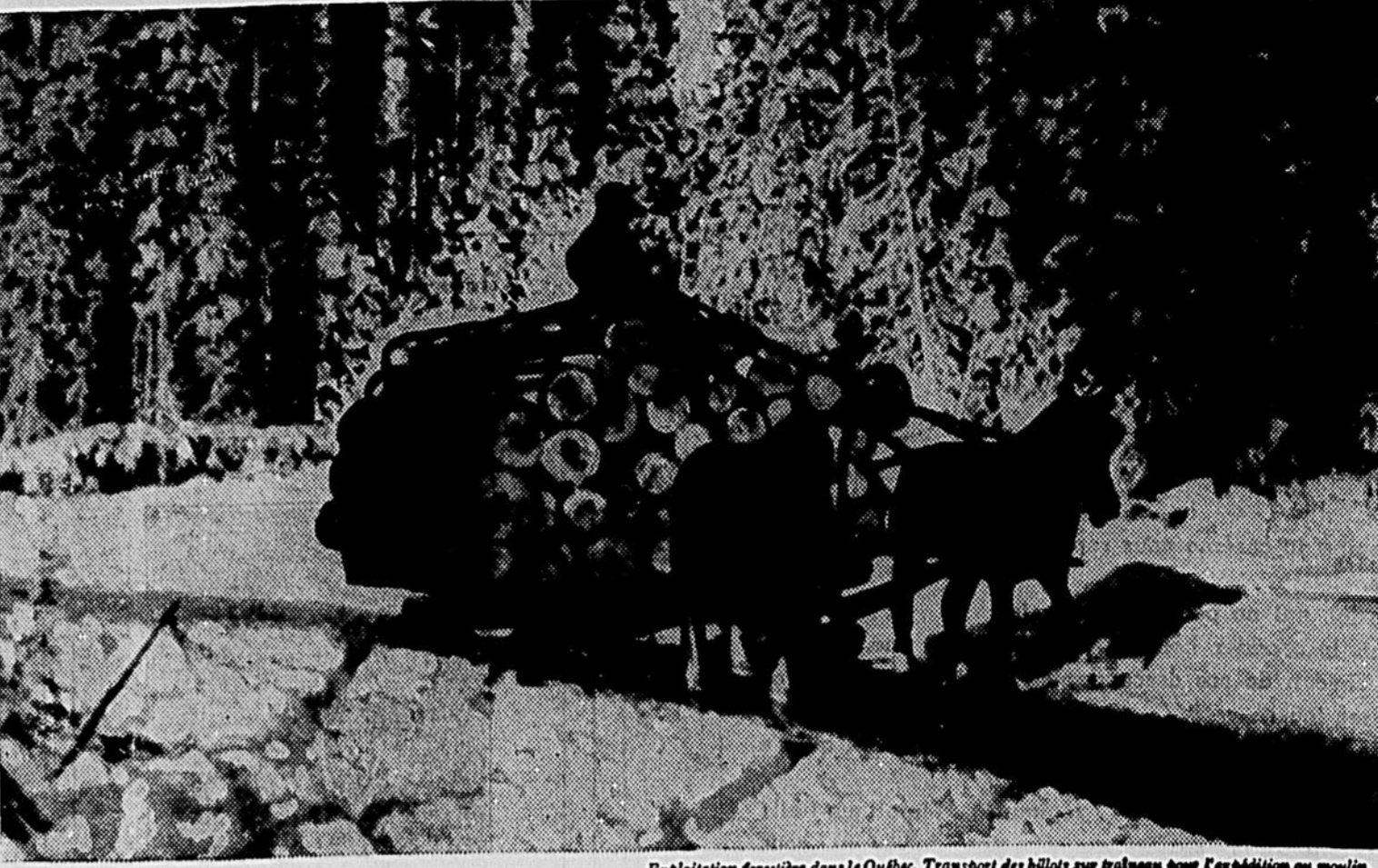
Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rév. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m. supérieur et directeur des retraites fermées, Villa du Rosaire, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet.

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Exploitation forestière dans le Québec. Transport des bilots sur traîneaux pour l'exploitation au moulin.

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que l'exploitation forestière est la plus vieille industrie de cette province? Lorsque les premiers colons firent retentir l'air du son de leur hache, en s'attaquant aux grands arbres qui bordaient le St-Laurent pour s'en servir dans la construction de palissades, de maisons et de granges, ils fondèrent cette industrie. Au cours des années qui suivirent, l'exploitation forestière dans le Québec augmenta en importance et en valeur, à un tel point qu'aujourd'hui le revenu brut de cette ressource naturelle atteint le montant de \$30,000,000.00. Il faut du bois pour les bâtiments modernes, les meubles et le contre-plaqué. Plus de 40,000 hommes sont employés dans des centaines de chantiers et il y a près de deux mille moulins à scie. Les capitaux qui sont placés dans les diverses branches de cette industrie atteignent la somme immense de \$500,000,000.00.

Avec un tel fond de belle tradition et les capitaux engagés, il n'est pas surprenant que les bûcherons avisés du Québec soient réputés les meilleurs du monde. On raconte à leur sujet des histoires de forêt et sur les rivières. Mais ces hommes ne représentent qu'un des nombreux types de gens qui constituent la population progressive et homogène du Québec et qui, chacun à leur façon, contribuent au caractère distinctif de la province... la sympathie et l'amitié qui s'établissent entre tous ayant une heureuse influence sur chacun. Il en résulte que la population du Québec et la terre du Québec sont inséparables. Les gens du Québec ont un

grand cœur, travaillent dur et aiment leur foyer. Ils ont eu la force d'âme d'arracher leur civilisation à la nature tout en ayant la prévoyance de conserver les beautés naturelles du pays. Les villes modernes du Québec sont réalisées par un système très moderne de voies aériennes, de chemins de fer et de routes; cependant, les campagnes, entre ces villes, présentent au touriste un aspect toujours renouvelé, toujours intéressant.

C'est donc là le Québec, pionnier de l'histoire canadienne... marin, soldat, aviateur, garde-malade, ouvrier de guerre et paysan... un citoyen solide à l'heure où son pays en a besoin... un associé pour les autres provinces dans l'avenir grandiose du Canada.

LE QUÉBEC PRODUIT POUR LA GUERRE

À l'histoire déjà glorieuse du Québec s'ajoute présentement sa merveilleuse contribution à l'effort de guerre du Canada. Pour illustrer cette contribution, mentionnons la pulpe, le papier, les minerais naturels et usinés, les vêtements, les produits chimiques, les textiles, les navires, les aliments, le pétrole, les accessoires électriques, pour ne mentionner que quelques-uns des produits de ses mines, ses moulins et ses usines: la production de \$2,301,822,650.00 aux Sept Emprunts de la Victoire; les milliers de ses fils qui font partie de la marine, de l'armée et de l'aviation et qui se couvrent de gloire sur les divers fronts du globe. Ainsi s'inscrit au Tableau d'Honneur du Canada en guerre la contribution des fils et des filles de la terre du Québec.

SOYEZ FIER DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

Ce message fait partie d'une série qui est publiée dans le bus de mieux vous faire connaître et apprécier l'importance du Québec et le grand rôle qu'il joue dans le merveilleux avenir du Canada.

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

ACTIVITES LE L'AMICALE DES ANCIENS DE L'ACADEMIE COMMERCIALE DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

Lors de la dernière réunion du bureau de direction de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Académie Commerciale des Rév. Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville, il fut unanimement décidé que MM. Lionel Normand et Jean-Paul Lemay soient chargés de préparer le grand festival qui aura lieu sous les auspices de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville les samedi et dimanche, 10 et 11 février prochain.

Un programme très élaboré et très intéressant est en voie de préparation pour ces deux jours de grands festivals. Des courses en skis sur la rivière Nicolet, des parties de goret sur la patinoire de l'Académie entre des équipes d'anciens élèves, des concours de jeux divers par les élèves actuels de l'Académie sur la patinoire, ainsi que plusieurs autres numéros intéressants sont à l'étude de l'élaboration du programme de ces fêtes.

MM Lionel Normand et J. Paul Lemay invitent tous les Amicalistes à se joindre à eux pour le succès complet de cette organisation.

Lundi, le 29 janvier courant, à 7.30 du soir, aura lieu, au parlour de l'Académie, une nouvelle réunion du bureau de direction de l'Amicale pour étude du programme de ce festival.

Le 7 janvier, à M. et Mme Urel Thibault, une fille, Marie, Claire, Céline. Parrain: M. Bruno Charland, d'Asbestos, cousin de l'enfant; marraine: Mlle Cora Thibault, tante de l'enfant.

Le 11 janv., à M. et Mme Hervé Vaudreuil, un fils: Joseph, Jean, Guy, Yvon. Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Bernier, oncle et tante de l'enfant, et une fille: Marie, Nicole, Huguette. Parrain: M. Ronald Vaudreuil, frère de l'enfant; marraine: Mlle Raymond Vaudreuil, sœur de l'enfant.

Le 23 janv., à M. et Mme Lucien Girard, une fille: Marie, France, Madeleine. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Ducharme, de St-Lisabeth, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 janv., à M. et Mme Roméo Desrochers, une fille, Marie, Solan-

Le 31 déc., à M. et Mme Antonio Desharnais, une fille: Marie, Noëlla, Madeleine. Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Desharnais, oncle et tante de l'enfant.

Le 31 déc., à M. et Mme Arthur Lemay, un fils, Joseph, Yvon, Henri P. arrain et marraine: M. et Mme Henri Fortin, d'Asbestos, oncle et tante de l'enfant.

Le 3 janv., à M. et Mme Georges Lemaire, une fille, Marie, Geneviève, Hélène. Parrain: M. Léon Lemaire, frère de l'enfant; marraine: Mlle Lucille Lemaire, sœur de l'enfant.

Le 3 janv., à M. et Mme Robert Martineau, un fils, Joseph, Alain. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Paul Marcoux, oncle et tante de l'enfant, de Victoriaville.

Le 5 janv., à M. et Mme Léon Champagne, une fille: Marie, Rose, Danielle. Parrain et marraine: M. et Mme Claude Champagne, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 janv., à M. et Mme Ovide Noël, une fille Marie, Denise, Hélène. Parrain et marraine: M. et Mme Hervé Laroche, oncle et tante de l'enfant.

\$300.25. Voici les noms des gagnants des deux bourses.

Le premier est M. Antoine Parenteau de Wickham Ouest; le billet du Séminaire fut vendu par M. Gaston Grisé. Le second, M. Wilfrid Degranpré, de St-Germain de Grantham; le billet fut vendu par Mlle Gisèle Goudeau, de Saint Germain. Félicitations à ces heureux gagnant et grand merci à tous ceux qui ont encouragé ce tirage en vendant ou en achetant des billets.

Warwick

BAPTEMES: Le 31 déc., à M. et Mme Antonio Desharnais, une fille: Marie, Noëlla, Madeleine. Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Desharnais, oncle et tante de l'enfant.

Le 31 déc., à M. et Mme Arthur Lemay, un fils, Joseph, Yvon, Henri P. arrain et marraine: M. et Mme Henri Fortin, d'Asbestos, oncle et tante de l'enfant.

Le 3 janv., à M. et Mme Georges Lemaire, une fille, Marie, Geneviève, Hélène. Parrain: M. Léon Lemaire, frère de l'enfant; marraine: Mlle Lucille Lemaire, sœur de l'enfant.

Le 3 janv., à M. et Mme Robert Martineau, un fils, Joseph, Alain. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Paul Marcoux, oncle et tante de l'enfant, de Victoriaville.

Le 5 janv., à M. et Mme Léon Champagne, une fille: Marie, Rose, Danielle. Parrain et marraine: M. et Mme Claude Champagne, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 janv., à M. et Mme Ovide Noël, une fille Marie, Denise, Hélène. Parrain et marraine: M. et Mme Hervé Laroche, oncle et tante de l'enfant.

Le 7 janv., à M. et Mme Urel Thibault, une fille, Marie, Claire, Céline. Parrain: M. Bruno Charland, d'Asbestos, cousin de l'enfant; marraine: Mlle Cora Thibault, tante de l'enfant.

Le 11 janv., à M. et Mme Hervé Vaudreuil, un fils: Joseph, Jean, Guy, Yvon. Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Bernier, oncle et tante de l'enfant, et une fille: Marie, Nicole, Huguette. Parrain: M. Ronald Vaudreuil, frère de l'enfant; marraine: Mlle Raymond Vaudreuil, sœur de l'enfant.

Le 23 janv., à M. et Mme Lucien Girard, une fille: Marie, France, Madeleine. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Ducharme, de St-Lisabeth, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 janv., à M. et Mme Roméo Desrochers, une fille, Marie, Solan-

LA BATAILLE D'HERTOGENBOSCH



Photo prise le 24 octobre, pendant la bataille d'Hertoegenbosch. Les troupes britanniques ont rencontré une vive résistance aux abords de St. Michielsgestel, localité au sud-est d'Hertoegenbosch. Au troisième assaut, un certain nombre de soldats allemands furent faits prisonniers.

ge, Huguette. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Toussaint, de disparu complètement quand on les St-Paul de Chester, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 janv., à M. et Mme Raymond Verville, une fille, Marie, Pierrette, Irène. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Verville, grands-parents de l'enfant.

Félicitations sincères à ces heureux parents.

PETITES ECONOMIES

Les trous n'ont pas besoin de lavage. Au lavage, les petits trous s'agrandissent... les déchirures s'élargissent... les bords effilochés empirent... comme une maladie chronique. On économisera temps et argent — particulièrement importants de nos jours! — si le raccommodez précède le lavage au lieu de le suivre.

Pour obtenir davantage: Si les oeufs sont sortis de la glacière quelque temps avant de les battre en neige, ils donneront plus de meringue.

L'Heure Littéraire

EXTRAITS

Notre vie est conforme à l'âme qui raisonne.
Voulant fuir à jamais le mal déjà souffert,
L'un voudrait pénétrer voyelles et consonnes,
L'autre, sourire un peu sous le masque de fer.

Mais l'étude du monde est une grande étude,
Chacun, selon ses yeux, ne voyant ce qu'il voit,
Que ce qu'il aime aussi; l'un veut la solitude,
L'autre, la mascarade au cirque de son choix.

Louis-Joseph Doucet.

LA MINUTE GAIE

Charades

Mon premier est un adjectif qualificatif.
Mon second ne reluit pas du tout.

Et mon tout sert à éclairer les soldats et les chercheurs.
Rép. Lent-terme (Lanterne).

— A tout instant, dans nos voitures, tombaient des bouquets, des lettres, des cadeaux. Naturellement, nous prenions tout. Or parmi les présents que j'ai reçus, il en est un qui m'a tout particulièrement impressionné. Venez, lisez la lettre qui l'accompagnait, et vous comprendrez.

Voici textuellement cette lettre: Amiral,
Nous ne sommes que des petits garçons bien pauvres. Nous voudrions pourtant vous faire comme tout le monde un cadeau.

Nous avons brisé notre tirelire. Elle ne contenait pas une bien grosse somme, mais il y a des pauvres en Russie et en France.
Voici nos malheureux 9 fr. 75. Nous vous supplions de ne pas nous en vouloir pour ce tout petit peu et de le donner aux pauvres de votre pays en souvenir de France.

Et pas de signature.
C'est avec des larmes dans les yeux que l'amiral dit:
— Voilà un dépôt que je serai bien heureux de porter à son adresse.

Quelle est la femme qui a le plus de chagrin?
La mère Tume, (l'amertume).

ON DEMANDE

Contremaître avec expérience dans la fabrication de mobiliers de chambre, demandé par manufacturier de meubles. Pour région de Montréal. Situation d'avenir pour personne qualifiée. Ecrire au bureau du Service Sélectif le plus rapproché. Réf. BR 879.

ON DEMANDE A ACHETER

Nous payons les plus hauts prix pour machines à tricoter "Auto-Knitter" en bon ordre.
S'adresser à: Mme Alfred Lauzon, 118-C, rue Notre-Dame, C. P. 453. Tél. 735. — Victoriaville, Co. Arthabaska.

CHAUFFAGE AUTOMATIQUE

Si vous désirez un bon foyer mécanique (Stoker)
Visitez les distributeurs autorisés du fameux

"IRON FIREMAN"



Vendu par:
LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.
VICTORVILLE, P. Q.

A VENDRE

Belle propriété appartenant autrefois à Mme Wilfrid Paris, rue St-François, s'adresser à:

LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.
282 rue Notre-Dame, Victoriaville.

AGENTS DEMANDES

ATTENTION! Vous avez l'occasion durant vos temps libres d'augmenter vos revenus actuels, en détaillant à domiciles les Produits JITO. Ligne très complète. SPE CIAUX ATTRAYANTS chaque mois. Offre d'essai de 30 jours. AU CUN RISQUE. Demandez sans obligation détails et catalogue à: CIE JITO, B. P. 10, STATION T, Montréal.

Les polices de la Crown Life sont maintenant au-dessus de \$350 millions

TORONTO — Lors de la 44^{ème} Assemblée Annuelle de la Compagnie Crown Life, le Président M. G. Howard Ferguson a déclaré que l'accroissement vigoureux des membres et des affaires de la Crown Life a excédé celui de toutes les années passées dans l'histoire de la Compagnie. Le total des polices en vigueur a augmenté de \$308,167,791.00 au chiffre de \$350,795,846.00, avec gains accomplis par tous les territoires desservis par la Compagnie. M. Ferguson a énoncé que de tels résultats n'auraient pu être atteints, sans un atmosphère d'agrément et de bon vouloir de la part du public envers l'assurance-vie.

Les nouvelles polices émises l'an dernier se chiffraient à \$58,340,127.00. Le total de l'assurance-vie en vigueur a donc augmenté de \$42,628,055.00. Le montant des primes reçues s'est élevé à \$10,766,627.20, alors que les dépôts ont été de \$1,564,729.85, et le revenu des placements à \$2,816,951.86, apportant donc le total des recettes à \$15,138,318.91.

Le taux de mortalité est demeuré aussi favorable que celui des années d'avant-guerre, en dépit du fait que le montant des réclamations mentionnées comprend \$222,570.89 de réclamations de décès des suites de guerre. En dehors des mortalités de guerre, notre expérience fut extraordinairement favorable. Les paiements en règlement des polices échues et rachetées, moins la réassurance, furent de \$1,096,346.36, les rentes viagères et autres paiements \$912,506.45, dividendes aux assurés \$406,335.66, ce qui fait \$3,935,103.38 la somme totale des paiements aux assurés et bénéficiaires.

L'actif fut augmenté de \$8,441,619.74, à un total de \$69,154,606.00. Les obligations du Gouvernement accusent une hausse de \$8,391,514.35 pour l'année, cette somme excède légèrement l'augmentation totale des placements de la Compagnie. Le chiffre de \$35,589,670.36 en obligations du gouvernement et des municipalités représente 51% de l'actif de la Compagnie. Des obligations diverses forment un total de \$6,056,256.19 ou 9% de l'actif, alors que les actions privilégiées d'un chiffre de \$2,406,872.37 sont 3 1/2%, et les actions communes \$2,662,645.11 sont de 4%. Les prêts hypothécaires ont augmentés de 4% à \$13,779,842.92 c'est-à-dire 20% de l'actif. Le solde immobilier réduit par des ventes, sans compter l'immeuble du Siège Social de \$201,656.63, se chiffre maintenant à seulement \$25,735.89.

Les réserves pour polices sont demeurées à \$57,462,051.00 à la fermeture de l'année 1944, et le surplus libre rapporté fut de \$2,747,542.85.

L'accroissement des affaires

M. Ferguson a annoncé que durant les sept années de sa présidence, "le montant d'assurance en vigueur de la Crown Life a doublé alors que le chiffre de l'actif a plus que doublé. On accuse aussi une hausse substantielle des dividendes et du fonds de réserve. Ce record d'un progrès vigoureux et bien équilibré, est le plus solide encouragement, pour un effort continu de chacun, appartenant à l'organisation de la Compagnie, peu importe sa fonction."

Au cours de son rapport à l'Assemblée, M. Ferguson fit ses observations en parties:

L'année 1944 fut témoin d'un accroissement impressionnant de l'Assurance-Vie au Canada. Le nombre de polices, de même que leur valeur totale ont augmentés rapidement, alors que le volume de propositions s'est élevé fermement, accompagné d'un déclin sensible dans le pourcentage des polices discontinuées. Mais, encore plus impressionnante est la position financière, montrée par les Rapports Annuels des compagnies qui sont publiées de jour en jour dans le Journal. L'imbattu et long record de bonne administration par lequel l'Assurance-Vie Canadienne est connue, autant au Canada que dans plusieurs pays, est toujours maintenue. "On juge un homme par son caractère, et la même épreuve s'applique aux affaires. L'Assurance-Vie Canadienne a passé cette épreuve en temps prospère comme en temps de dépression, en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre." Par son record, on peut même constater, combien mal fondés et exagérés furent parfois les critiques de personnes agissant évidemment pour raisons de politique.

Entrevoit un Grand Avenir pour le Canada

Afin d'achever une victoire finale pour l'Europe et l'Orient, et de surmonter la tâche de reconstruire un monde qui donnera l'espérance d'une paix durable, et aussi consolider les plates causées par la guerre, les nations confrontent des problèmes bien grands. N'allez croire que le Canada n'aura qu'une

part insignifiante à jouer sur la scène internationale de l'avenir. Au contraire nos problèmes domestiques seront graves, ils permettront de juger la profondeur de notre peuple. Par les temps de guerre que nous traversons, les Compagnies d'Assurance ont une responsabilité toute spéciale de prévoir aux règlements des réclamations de décès, d'invalidités causés par la guerre, tout en aidant le gouvernement dans le financement du coût de guerre, et dans la résistance de l'inflation. Lorsque la période de reconstruction d'après-guerre sera venue, les Compagnies d'Assurance auront des fonctions spéciales à exécuter; par exemple le financement des entreprises de construction, de nouveaux commerces. Elles ne manqueront pas de prendre une part active en coopérant avec tous les territoires du pays dans le rehaussement d'un plus grand Canada pour l'avenir.

D'un but... à l'autre

Par Gaston Girouard
CHRONIQUEUR SPORTIF

Mon absence dans le journal la semaine dernière, m'a coûté nombre de critiques, dont je suis fier, car ces critiques s'ils en sont réellement, me prouvent une fois de plus, que l'on s'intéresse à cette chronique que je publie chaque semaine votre dévoué serviteur, avec le concours des directeurs de ce journal local. Durant la semaine dernière, notre club de hockey "Les Tigres" n'a reçu aucun visiteur à l'aréna, mais il a plus que brillé à l'étranger, puisqu'il s'est rendu jeudi dernier à Sherbrooke infliger une défaite aux "Indiens" par 10 à 2. Non contents ou satisfaits de cette magnifique victoire, nos porte-couleurs se rendaient à Windsor-Mills, dimanche, rencontrer les "Papeeters" qu'ils écrasèrent au pointage de 11 à 3. Ces deux grandes victoires de nos joueurs des "Tigres" faisaient dire à un confrère de Sherbrooke, dans la "Tribune" de samedi, que Victoriaville était un club de force senior, et que les autres

EXPORTATION D'OEUF

Du 1^{er} décembre à la mi-janvier, de Québec il a été exporté au Royaume-Uni 26 wagons d'oeufs représentant un total de plus de 500,000 douzaines d'une valeur approximative de \$175,000. Dix-neuf wagons ont été expédiés par l'entremise de la Coopérative Fédérée. Tous ces oeufs proviennent des basses-cours du district de Québec et représentent le surplus du marché local. Rappelons qu'en 1945, les aviculteurs de la province sont appelés à fournir 55,483,000 douz. d'oeufs. Cet objectif représente une augmentation de 5% sur la production de 1944.

Durant 1945, la Croix-Rouge canadienne sacrera \$20,020,000 à l'envoi de colis aux prisonniers de guerre canadiens en pays ennemis.

ÊTES-VOUS DISPOSÉ À PRÊTER VINGT-CINQ CENTS PAR SEMAINE POUR "HÂTER LA VICTOIRE?"

Alors entrez dans le "25" Club des

LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

donnent avant tout l'idée de...



...SÉCURITÉ
C'EST LE TEMPS D'ÉCONOMISER POUR L'AVENIR

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE



Tout Canadien qui s'arrête un moment à penser au chemin que l'industrie canadienne a parcouru au cours des cinq dernières années, ne peut être autrement qu'émerveillé. Le Canada possède maintenant d'innombrables usines neuves où sont fabriqués des produits de toutes sortes qu'il fallait autrefois importer; et les usines qui exploitaient déjà, avant la guerre, nos richesses industrielles, ont grandi, peuvent maintenant faire concurrence aux plus grandes usines du monde. Nous vous présentons aujourd'hui M. Achille Jean, qui travaille depuis 31 ans dans une grande usine de produits chimiques, à Shawinigan Falls; il y dirige la fabrication de la pâte à carbone qui sert à fabriquer le carbure dont la marine, l'armée et l'aviation ont constamment besoin. Travailleur acharné, chef expérimenté, patriote éclairé, M. Jean a pris une part active à l'énorme effort industriel de notre pays. C'est grâce à des hommes comme ceux-là que le Canada a pu édifier en peu de temps une industrie puissante qui joue dans la guerre un rôle indispensable et qui tiendra, après la victoire, une place de premier plan dans l'économie mondiale.

Circulaire à jeter au feu

Sous ce titre on lisait dans l'Action Catholique du 24 janvier 1945: "Un auteur peu scrupuleux vient d'adresser des milliers de copies d'une circulaire où il vante son ouvrage sur le contrôle des naissances. Plusieurs nous demandent ce qu'il faut en penser".

"CETTE CIRCULAIRE EST A JETER AU FEU".

Cette mise au point de Louis-Philippe Roy m'avait laissé froid, car je ne croyais pas que de semblables feuilles avaient été envoyées dans nos campagnes. Mais voilà qu'on m'avertit que plusieurs citoyens de la région ont reçu la circulaire en question. C'est le bout! comme dirait un de mes amis. Et pour faire tomber les bons comme les mauvais, l'auteur cite des opinions ecclésiastiques afin de prouver sa théorie, connaissant la naïveté et le manque de connaissance religieuse d'un grand nombre, l'auteur a cru bon de citer des paroles de Notre Saint Père le Pape Pie XI, St-Thomas, Son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris et plusieurs autres connus et inconnus. Ses textes déglagés du contexte n'ont plus aucune valeur et même peuvent fausser la pensée des auteurs.

Qui est cet étranger voulant tant de bien aux dames, car cette circulaire est adressée à Madame? Par qui est-il poussé dans cette campagne afin de limiter les naissances dans le Québec? Ce n'est pas la première fois que l'on nous suggère de diminuer nos naissances.

Le grand maître Carson, orangiste dans la force du mot s'opposant aux écoles catholiques disait: "L'Ordre doit entretenir la plus grande inquiétude à propos du fait que les gens d'origine britannique représentent moins de 50 pour cent de la population totale. Les chiffres du recensement qui seront bientôt publiés, indiqueraient que la population de Québec s'est augmentée de 17 pour cent depuis 1931, tandis que l'augmentation pour tout le Dominion n'a été que de 10 pour cent.

L'on prédit que vers 1971, si la présente tendance se poursuit, les catholiques romains seront en majorité au Canada et qu'avant la fin du siècle, les Canadiens français auront à eux seuls le contrôle numérique du pays.

En tant que membres de l'Association d'Orange, nous ne voulons pas voir le contrôle de ce grand pays passer entre les mains d'une force réactionnaire telle que l'Eglise catholique romaine".

Tout dernièrement, à Ottawa, le docteur Silcox de Toronto, a voulu nous dégrossir. Dans une conférence, l'auteur prétend que les allocations familiales ne sont qu'une mesure destinée à rallier la minorité aux prochaines élections et ayant pour fin ultime d'assurer la domination française et catholique au Canada.

"Il est injuste, dit-il, que tous les bénéficiaires des allocations familiales aillent aux Canadiens français qui, pendant un siècle et demi ont contribué à augmenter la population du Canada d'une façon déraisonnable — une nombreuse population n'est pas du ressort des hommes intelligents — sans aucun subside, se voient soudain encouragés davantage à augmenter la famille... Dieu merci, chez nous les naissances sont limitées... la diminution des naissances est le fait de nations policées, on doit l'accepter comme un bienfait; il n'y a aucune nécessité d'accroître sans cesse la population... L'augmentation de la population est le fait des peuples ou primitifs ou ignorants ou imbeciles".

Il n'y va pas par quatre chemins, l'ami Silcox. C'est à se demander, si d'après sa théorie, il n'est pas le dernier d'une famille nombreuse comme il l'est. Et pourtant si Silcox connaissait l'histoire des principaux hommes directeurs dans le clergé et la société il trouverait parmi eux des derniers de familles nombreuses.

Le 31 janvier les journaux américains rapportaient que les dirigeants catholiques des Etats-Unis avaient dénoncé la limitation des naissances comme le "Suicide d'une race" et dit que le pays pourrait bien se trouver en face d'une pénurie d'hommes à la fin du siècle à la suite de la propagande anticonceptionnelle qui se fait dans l'armée.

Mgr Hurley disait à l'ouverture d'une conférence de trois jours sur la vie familiale que l'actuel manque de main-d'oeuvre est dû à une propagande anticonceptionnelle de vingt.

Ceux, qui sont portés à croire à la nécessité de la limitation des naissances, doivent se demander avant tout quel intérêt il peut y avoir pour les Canadiens français de diminuer notre nombre. A qui cela profiterait le plus?

GUILAUME MASSE

Au fil de ma plume

Fait singulier: la politique est en déclin. Chez nos voisins, la grosse fraction des citoyens n'estiment guère les politiciens. La carrière politique subit une éclipse totale. Les américains entendent éloigner leurs fils de cette dangereuse carrière. Une enquête récente sur cette question est manifestement révélatrice: "Si vous aviez un fils, voudriez-vous le voir entrer dans la carrière politique?"

Les réponses spontanées ont été 63 Non catégoriques; 23 Oui, et Onze hésitants ou perplexes. La plupart affirmaient, en la même occasion, voir la politique d'un fort mauvais oeil, la jugeant, au surplus, immorale et nuisante. Les tentations de tout genre y seraient trop nombreuses, trop fortes. Même l'homme de principes est exposé d'y succomber, et d'y laisser son bon renom. Rien que ça!...

Du côté pratique, la politique n'offrirait plus d'avenir. Elle constituerait un gagne-pain trop aléatoire. Un des interrogés a répondu brutalement: "La politique? Elle donne mal au coeur, mal à la tête. Ce n'est toujours qu'une grande désillusion graduée". Et ceci se passe chez nos braves Américains, gens positifs, s'il en est.

Et si une même enquête était tenue, chez-nous? — Ce serait du propre. L'on entendrait un immense chant de dégoût monter, monter... Les plus à plaindre sont peut-être les candidats, souvent victimes de leur bonne foi. Il y en a de sympathiques. Il faudrait les considérer comme des égarés dans l'arène des lions. Il faut les aider à surmonter leur propre dégoût et leur garder notre support moral, sans lequel ils fléchiraient sûrement. Les jambes coupées, ils ne seraient plus capables de se relever...

P. G. V.

DOIT-ON RATIONNER LES BAS DE FEMMES

Les bas de soie sont rares nous dit-on. Nous avons vu de nos yeux les files de femmes attendant devant les comptoirs de nos grands magasins, qu'on descende les bas, pour se faire dire après une heure d'attente qu'il n'y en a pas ou qu'il y en a plus.

Pourtant on nous dit que les bas sont d'aussi bonne qualité qu'autrefois et qu'il y en a autant sur le marché qu'autrefois.

Devons-nous croire que la presque totalité de la production est accaparée par certaines personnes qui ont les loisirs d'attendre, ou de faire attendre, à la porte des magasins? Si tel était le cas, il serait peut-être temps pour rendre justice à tout le monde, particulièrement aux jeunes filles et femmes qui sont employées dans les usines et les bureaux et qui n'ont que quelques heures par semaine pour magasiner, de rationner les bas de soie.

Nous soumettons cette question pour étude aux autorités ayant en tête deux choses:

La première c'est que le rationnement, si vexatoire qu'il soit, est tout de même la seule formule équitable de distribution dans les temps que nous traversons.

La seconde c'est que les bas de soie ne sont plus un objet de luxe, mais qu'à tard ou à raison, ils sont devenus une parure indispensable à la plus belle moitié du genre humain.

"LE MARCHAND"

LA DOUBLE AVENTURE DE FRIDTJOF NANSEN (1)

par René Ristelhueber

Cette belle biographie que vient de publier les Editions Variétés nous révèle l'histoire d'un homme, Fridtjof Nansen, dont la postérité a retenu le nom, mais que le grand public ne connaît pas dans sa vraie lumière. Sa vie pourtant a une double personnalité qui donne double raison à notre admiration.

Les exploits de Nansen: sa traversée du Groënland à skis en 1888 et sa tentative d'atteindre le Pôle Nord sur son fameux bateau de bois, le "Fram" (1803-1895), puis à pied, avec un seul compagnon, l'ont rendu célèbre. Ses prouesses d'énergie et de résistance physique ont soulevé l'admiration de tous.

Mais il est un autre Nansen, tout aussi digne d'admiration, et cependant presque ignoré. C'est l'homme politique qui, en 1905, après avoir pris la tête du mouvement tendant à la séparation de la Norvège et de la Suède, jusqu'alors unies, a réussi à faire reconnaître l'indépendance de son pays, en évitant qu'éclatent les hostilités. Aussi est-ce à l'ancien explorateur qu'a été confiée la mission d'offrir la couronne de Norvège au roi actuel, Haakon.

Plus tard, délégué de son pays à la Société des Nations, il a été chargé d'organiser, après la guerre de 1914, le rapatriement des 430,000 prisonniers dispersés jusqu'au fond de la Sibirie. Puis, ému par l'atroce famine en Russie, Nansen fit appel en vain aux sentiments humanitaires de la Société des Nations. Il prit alors l'initiative d'une vaste oeuvre de secours qui sauva la vie de millions d'êtres. Les efforts de Nansen parvinrent à faire doter ces malheureux dépourvus de pièces d'identité, d'un passeport à valeur internationale: le passeport Nansen.

Enfin, Nansen a lutté pour faire rendre justice aux peuples persécutés et dispersés, et pour faire triompher à la Société des Nations des idées de conciliation et d'arbitrage dont il s'était fait le champion passionné.

Dans un livre d'un intérêt qui ne se dément pas, M. Ristelhueber brosse de main de maître le portrait de cet homme d'une si grande puissance. Il explique comment Nansen a pu être à la fois un hardi explorateur et un philanthrope sensible aux maux de l'humanité. C'est une belle vie que les circonstances actuelles imposent à l'admiration, dans l'espoir que les problèmes de notre monde troublé trouveront des artisans aussi dévoués.

1 — Un ouvrage de 320 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.50, par la poste, \$1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

CAUSERIE DU DOCTEUR

Par Dr PIERRE CHAUVEAU

Je me permets, aujourd'hui de mettre le pied dans le domaine du dentiste. Je ne veux pas le remplacer, loin de là; je me demande tout simplement s'il n'y a pas un manque de coopération entre le médecin et le dentiste, le client et le dentiste.

Certains médecins, ne comprenant pas l'utilité d'une dent dans la bouche et ne voyant que le profit dans une extraction, ne pensent jamais à conseiller à son patient de faire tous les efforts possibles afin de conserver sa dentition. Combien parmi les ruraux possèdent des dents artificielles? A dix-sept, vingt ans, on décide de faire un "clean up" et l'on fait sauter tout ce qui reste de dents. Les uns, pour posséder deux dents en or qui enrichiront le sourire, d'autres pour être certains de n'avoir jamais mal aux dents et enfin un petit nombre pour ménager. Eh oui! A quoi cela sert-il de faire réparer une dent quand un jour il faudra la faire enlever. Est-il concevable de rencontrer, à la campagne, tant de bouches qui ressemblent à une ligne de quilles attendant la deuxième boule? Non! C'est à se demander si les enfants boivent du lait, mangent des oeufs, Jumbo, Kick, bonbons, etc.

Une personne doit à son tour consulter un dentiste, cela demande moins de patience que d'attendre du fromage ou s'ils sont gavés de des heures à la porte de la Commission des Liqueurs et est beaucoup plus profitable. Il parcourt dans nos régions une foule de préjugés pour ce qui concerne les dents. Bébé est le premier à en souffrir. S'il souffre de diarrhée à la suite d'une infection, la mère dira: "il fait ses dents". S'il est astipé et manque de nourriture, étant obligé de sucer ses poings, plusieurs diront: "ses dents le travaillent". Si bébé pleure, si bébé secrete beaucoup de salive, si bébé ne dort pas, encore les dents. Cela fatigue moins les mères. Et puis les dentistes et les médecins qu'est-ce que ça connaît? L'annonceur à la

radio, lui, il est renseigné. C'est pourquoi tant de bébés sont remplis de remèdes dont ils n'ont pas besoin.

Un jour, à mon bureau se présente une femme avec son bébé. Il souffrait de diarrhée et elle voulait des remèdes pour l'arrêter. Il était à faire ses dents et pour prévenir des douleurs cette mère lui donnait tous les matins une poudre recommandée par les annonceurs. Et cette poudre contenait du calomel. Voilà pourquoi bébé avait des selles liquides et il en aurait eu longtemps si je n'avais enlevé la poudre du régime.

La semaine prochaine, le dentiste Amherst Hébert répondra à deux questions qui sont souvent posées à des médecins.

LES DENTS

Dans le coin du dentiste de l'Action médicale, le docteur A. Hébert répond à la question suivante: Un enfant de cinq ans s'amène chez moi. Il a les deux petites molaires inférieures cariées et un abcès sur une molaire du haut. Ayant à opéré sous anesthésie générale, dois-je en profiter pour extraire les dents postérieures et quelques incisives en vue de la prévention?

La prévention, répond le Dr Hébert, ne veut pas dire destruction. Il serait certes malheureux pour votre jeune patient que vous lui vidiez ainsi la bouche, le privant d'organes dentaires absolument nécessaires à la bonne mastication des aliments. Un enfant de cinq ans doit normalement avoir en place vingt dents de lait. Nous croyons qu'il serait sage de faire sauter les petites dents qui causent des troubles dentaires et attendre que les autres organes vous obligent à intervenir de nouveau. Les dents sont des organes individuelles tout comme les doigts. L'extraction prématurée chez les enfants amènera des défauts dentaires; les dents se déplaceront et la denture permanente sera nécessairement un ras d'orthodontie qui obligera le patient à bien des déboursés onéreux. Soulageons les patients, mais n'allons pas massacrer ce que Dieu a si bien fait.

Question. — Des jeunes gens viennent me consulter et insistent pour que je leur fasse l'extraction de toutes leurs dents. Que faire?

Réponse. — Nous vous comprenons. Vous ne sauriez croire comme il est difficile d'éduquer les gens qui font montre ainsi de connaissances scientifiques qu'ils n'ont pas toujours. Il faut sauver les dents même s'il faut traiter la bouche longtemps. Le dentiste n'est plus un vulgaire arracheur de dents. Il doit travailler à améliorer la bouche du client et à lui conserver ses dents saines. Le médecin doit avoir le courage de diriger ses patients chez le dentiste au lieu de lui vider la bouche sous prétexte de quatre ou cinq dents cariées. Le patient lui, ne doit pas craindre le dentiste et croire qu'il veut toujours lui faire cracher cinq piastres.

LA CONSOMMATION DU LAIT ENCOURAGEE

Bien que la consommation du lait en nature ait sensiblement augmenté en ces dernières années dans la Métropole, l'Association des producteurs de lait de Montréal vient de se déclarer en faveur d'une déduction d'un sou par 100 livres de lait vendu, pour créer un fonds de propagande et financer une campagne de publicité dans le but d'encourager la consommation du lait. Les distributeurs devront eux aussi contribuer à une telle propagande. Telle est la décision prise à l'assemblée annuelle de cette association qui groupe la majorité des expéditeurs de lait sur le marché de Montréal et de la banlieue.

J.-P. Beauchemin, de Verchères, a été réélu président. La vice-présidence a été confiée à John-K. Dickson, de Ormstown. Les directeurs suivants ont été choisis: David Black (Lachute), Henri Hébert (St-Victor), W.L. Carr (Huntingdon), P.-D. McArthur (Howick), W.E. Poulin (Mariville), F. Godfrink (l'Assomption), et A.D. MacDougall (Maxville). M. W. Moore a été réélu comme secrétaire-gérant, et Mlle E. Donnelly, comme trésorière.

Le rapport annuel de l'Association établit les chiffres suivants pour 1944: total des ventes, \$373,907.06. Surplus d'exploitation \$351,42; revenus sur placements, \$3,240.06. Ces deux montants ajoutés aux surplus accumulés antérieurement constituent un capital-surplus actuel de \$31,238.24. Situation prospère et exploitation variée, puisqu'on a fabriqué au cours de l'année 87,007 livres de beurre, 617,469 livres de poudre de lait écrémé et 118,660 livres de caséine humide.

Le Dr Emile Nadeau, président de la Commission de l'Industrie Laitière de la province, assistait à l'assemblée, ainsi que E.H. Clarke, secrétaire de la Milk Foundation, de Toronto.

400 WAGONS DE LEGUMES VENDUS EN COOPERATION

Au cours de 1944, la Coopérative des Jardiniers-Maraîchers de Montréal a vendu plus de 400 wagons de légumes, surtout des pommes de terre, carottes, tomates en panier, choux, navets, etc. pour le compte de quelque cent producteurs, membres de cette coopérative. Plus de 80% de ces ventes ont été faites en dehors du marché montréalais.

Tels sont les principaux faits consignés au rapport présenté par le secrétaire à l'assemblée de cette coopérative qui avait lieu récemment à Montréal.

Au dîner de clôture, les deux principaux orateurs ont été M. Hercule Riendeau, député de Laprairie - Napierville à la Législature, et M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture. M. Riendeau a insisté sur l'importance, pour tous les producteurs de légumes de la région de Montréal, de s'intéresser aux initiatives de leur société.

"Les uns et les autres étant utiles, les engrais organiques doivent être préférés aux engrais chimiques", a dit M. J.-H. Lavoie. Néanmoins, a-joute M. Lavoie, trop souvent les engrais chimiques intoxiquent le sol, entravant l'activité biologique et, par voie de conséquence, abaissent la fertilité. L'orateur a également invité les maraîchers à se former en association professionnelle et d'étudier, pendant au moins deux jours, chaque année, leurs problèmes, surtout ceux qui touchent la vente de leurs produits.

MM. Léon Guilbault, de Laval-des-Rapides et Ovide Lamarche, de Laprairie ont été élus respectivement président et vice-président et MM. Eugène Légal, de St-Léonard, Aimé Boudrias, de l'Abord-à-Plouffe et Edouard Labelle, de St-Martin, membres du Conseil d'Administration. MM. J.-M. Paquette et Bernard Michaud ont été nommés respectivement gérant et secrétaire.

Il est intéressant de noter que la Coopérative vend un fort volume aux Provinces Maritimes. Cela souligne les grands progrès faits par la culture maraîchère du Québec depuis quelques années. Culture pratiquement inexistante en 1914, elle a pris son essor à la faveur de la guerre 1914-18 et n'a cessé depuis de s'amplifier, grâce aux efforts constants et à l'aide du Ministère de l'Agriculture.

Agriculture et Finance

AVEC LE CHAT SOUS LE POELE

Une annonce gouvernementale a fait dernièrement le tour des hebdomadaires ruraux de la province. On y voyait un de ces beaux poètes de cuisine près duquel à la campagne il est si agréable de veiller, particulièrement en hiver. De l'eau bouillante dans une bombe ou dans un canard, selon l'expression particulière à votre région. Un chat ronronnait près d'une "berçante". Le tout soulignait la sécurité, l'abri, le refuge. Cela évoquait le chez soi stable et protégé, permanent dans le temps, assis à demeure dans l'espace.

En ce moment, notre classe agricole, en dépit de mille tracas, jouit d'une certaine aisance qui se traduit par de moins grands ou par l'absence de soucis financiers. Mais il n'en fut pas toujours ainsi. Remontons dans le passé. Dix, douze ou quinze ans, ce n'est pas encore l'ancien temps.

Chacun sait que la crise agricole a commencé de se faire sentir quelques années avant la crise industrielle. Le beurre s'est vendu 23c, les oeufs 15c, les patates 40c, le sucre d'érable 5c, le foin \$6.50, et le reste à l'avenant. Le prix moyen de la terre est tombé de \$72.00 à \$34. l'acre. (Il est actuellement à \$58.). Ajoutez à cela plusieurs millions de dollars perdus en mauvais placements de toutes sortes. Le cultivateur a une fibre ou si vous voulez une endurance extraordinaire, et il a longtemps résisté à cette mévente, à cet effondrement. Seulement, un temps est venu où il a pu pu, comme on dit vulgairement. Les dettes ont commencé à en submerger un certain nombre, puis un plus grand nombre. Une expression nouvelle, malsonnante, obsédante, fit son apparition dans le vocabulaire rustique: on parla d'habitants en banqueroute. Nos pères en auraient été scandalisés. L'inquiétude, la gêne, une muette souffrance envahirent bien des foyers. La crainte suprême fut de "se faire vendre". L'abrégé ce triste tableau. Vous l'avez eu sous les yeux, peut-être non loin de chez vous. Heureusement que des mesures médiatrices, telles le Concordat, le Crédit Agricole, des octrois gouvernementaux, vinrent au devant de certaines détresses. Elles agirent à la manière d'une pompe insufflant de l'oxygène à un organisme anémié. Les choses se tassèrent peu à peu et l'on sortait graduellement des affres de la crise quand, en septembre 1939, la guerre éclata...

La leçon à tirer, c'est que l'histoire, avec ses variantes usuelles et

à une date qu'on ignore, se répète. Maintenant que nous sommes en période de relative abondance, il faut en profiter pour consolider l'avenir. Evitons les erreurs du passé. Ces terres, ces foyers que des milliers de cultivateurs furent menacés de perdre il n'y a pas très longtemps, il faut prévenir ce qui dans cinq ou dix ans peut encore les mettre en danger. Gagner de l'argent n'est pas tout, le bien placer est essentiel. Ayons des réserves pour protéger ces biens souverains qui sont une terre, une maison, un poêle, une berceuse, une bombe... Sans parler d'un chat — ou d'un chien — sous le poêle; ça fait plus intime.

Armand LETOURNEAU.

"AUJOURD'HUI"

SOMMAIRE — FEVRIER 1945

VIE: C'est pour vous que j'écris — "Le Samedi" A qui la faute? — "La Boussole" Méfiez-vous des morts — "Kaki" L'escrime — "La Vie au grand air"

ART: Henri Charlier — "Le Devoir"

HISTOIRE: De très haut — "Amérique française" Un géant de la pensée: Newton — "Technique"

SOCIOLOGIE: Un communisme plus électricitaire — "La Revue dominicaine" Minorités catholiques du Québec — "Relations" Dictature financière et coopératives — "Ensemble"

EDUCATION: L'alimentation de l'écolier — "La Famille" Famille de France — "Bulletin des études françaises" Nos maisons d'éditions — "Collège et famille"

SCIENCES: Bombes à fusée — "La nation" Fromages naturalisés — "L'ovale C.I.L." Brève histoire de l'anesthésie — "Journal de l'Hôtel-Dieu"

POLITIQUE: La France, puissance atlantique — "La Revista Belga" "L'Inde d'aujourd'hui" — "L'Action nationale"

"AUJOURD'HUI" se vend dans tous les kiosques au prix de \$0.25. L'abonnement est de \$2.50 par année. S'adresser aux EDITIONS D'AUJOURD'HUI 1961 est, rue Rachel, Montréal, Canada.

SEMENCES ET ENGRAIS CHIMIQUES

Il faut les commander immédiatement

Les autorités du ministère de l'Agriculture attirent l'attention des cultivateurs sur l'urgence de placer sans retard leurs commandes de semences et d'engrais chimiques et d'en prendre livraison le plus tôt possible. "Nous sommes déjà à la fin de janvier et les commandes n'arrivent pas vite chez les fournisseurs", a-t-on déclaré à notre représentant. Dans le cas des engrais chimiques, par exemple, parce que le 4-8-10 et le 2-12-6 sont revenus sur le marché cette année, il ne faut pas croire à une abondance qui n'existe pas.

Chaque année, nombre de cultivateurs se plaignent d'avoir encouru de grandes pertes d'argent parce qu'ils n'ont pu se procurer les semences et les engrais chimiques qu'ils se proposaient d'employer. Or, le plus souvent, une enquête démontre que ces cultivateurs ont donné leurs commandes trop tard, à la veille même des semailles.

Déjà en temps de paix, le retard à commander semences et engrais empêchait les grainetiers et les marchands d'engrais chimiques de pouvoir satisfaire tous leurs clients. Dans les conditions actuelles que crée l'état de guerre, il est plus que jamais nécessaire de collaborer avec les organisations coopératives et commerciales pour que les livraisons s'échelonnent sur la plus longue période de temps possible avant les semailles, selon les possibilités d'approvisionnement, de manutention et de transport des produits.

Cultivateurs, faites immédiatement ce que vous pouvez pour le succès de vos récoltes de 1945: sans tarder commandez et prenez livraison de vos semences et de vos engrais chimiques. En agissant de la sorte vous ne serez pas pris au dépourvu. Qu'on se hâte!

Quand, en juillet 1941, la Commission canadienne du Film prit possession de l'Office national du Film, celui-ci comptait 40 membres. Aujourd'hui, cet organisme en compte plus de 5.

CONTROLE A LA FRONTIERE RELATIVEMENT AUX PRESCRIPTIONS DU SERVICE SELECTIF NATIONAL

Le ministre du Travail, l'honorable Humphrey Mitchell, annonce qu'à partir du 1er février 1945, les officiers de douanes à la frontière ont reçu des instructions à l'effet d'empêcher tout individu de quitter le Canada qui ne serait pas en mesure d'hexhiber un permis d'une Commission de Mobilisation lorsqu'il devrait être muni de ce document.

HEURE CATHOLIQUE

Poste CKAC à 2 h.

L'Heure catholique débutera le 11 février, à 2h., au poste CKAC, par une causerie sur la Fédération des Oeuvres de charité. A 2h.15, chant irradié de la Cathédrale de Montréal, suivi de la sixième et dernière causerie consacrée aux Fondateurs, de l'Eglise canadienne Mgr. Philippe Perrier, V.G. membre du Comité des fondateurs parlera des leçons de leurs vies. A 2h.40 bénédiction du T.S. Sacrement. Les fidèles sont invités à assister à la cathédrale de Montréal à cette émission de 2h.10 à 3h.

LA DECLARATION DE L'EPISCOPAT CANADIEN

La plupart des catholiques ont lu dans les journaux le remarquable document que le Comité national de l'Episcopat canadien a publié sur les questions actuelles. Mais lire cette lumineuse déclaration de principes et leur application à nos problèmes du jour ne suffit pas à l'étudier, la méditer, se pénétrer de ses enseignements. Afin de faciliter ce travail, l'Ecole Sociale Populaire vient de publier le document épiscopal dans sa collection de l'Actualité en tracts. C'est un élégant feuillet de huit pages qui se vend trois sous l'exemplaire, 30 sous la douzaine, \$2.00 le cent. Il faut le répandre à travers le Canada dans tous les milieux de langue française.



Picobac
LE CHOIX DES TABACS
Il A bon goût dans la pipe

Gaudet et Vigeant
AVOCATS - PROCUREURS
NICOLET P. Q.

David Deshaies
A.D.B.A.
Architecte
NICOLET, P. Q.
C.P. 74 C.P. 118

ARTHUR BELIVEAU, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
NO 42 RUE DES CASERNES
TROIS-RIVIERES, P. Q.
Tél.: 556

Avec les compliments de
ARTHUR MARTIN
Géants de
CONSOLIDATED OPTICAL LTD
NICOLET